apump OCCITANIE ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE L'URBANISME

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# ANNÉE 2022

## I /// VIE ASSOCIATIVE

Au 31 décembre 2022, l'association compte 59 adhérents à jour de leur cotisation, soit 18 de plus qu'en 2021, et 16 nouveaux adhérents.

Les membres du conseil d'administration et du bureau sont restés inchangés depuis le 3 décembre 2020 jusqu'au 16 juin 2022 : Vincent Agusti, Mireille Astruc, Rudy Blanc, Laurence Borredon, Edwige Brasselet, Louis Canizares, Etienne Guitard, Denis Leddet, Céline loudier-malgouyres, Philippe Millasseau, Emmanuel Peyrot Des Gachons, Jean Yves Puyo, Julien Riou, Corinne Sadokh, Adeline Servat, Christophe Sonnendrucker.

L'assemblée générale élective a eu lieu le 16 juin 2022 à la salle communale de Saint Simon. 13 adhérents étaient présents.
Le bilan moral de la présidente a été adopté à l'unanimité.
Le bilan comptable présenté Gabriel Détourbe, expert-comptable, et Philippe Millasseau, a été adopté à l'unanimité.
Le budget prévisionnel 2022, présenté par le trésorier a été adopté à l'unanimité.
La nouvelle composition du Conseil d'administration a été décidé:
Vincent Agusti, Mireille Astruc, Laurence Borredon, Edwige Brasselet, Louis Canizares, Aurélie Corbineau, Etienne Guitard, Hélène Henry-Viel, Denis Leddet, Céline Loudier-Malgouyres, Philippe Millasseau, Jean-Yves Puyo, Adeline Servat. Corinne Sadokh, Christophe Sonnendrucker.

L'assemblée devait être suivie d'un « serious game », la fresque de la ville, mais le petit nombre de présents, l'heure tardive et la chaleur étouffante ont plutôt orienté les présents vers le buffet convivial.

Le conseil d'administration s'est réuni les 15 mars, le 2 juin et le 5 septembre. L'organisation des Échanges Urbains et de la recherche de sponsors pour l'évènement, ont été les deux principales questions au centre des conseils d'administration de l'année.
La réunion du 5 septembre a donné lieu à la désignation du nouveau bureau. Céline Loudier-Malgouyres, Présidente ; Vincent Agusti, Vice-Président ; Philippe Millasseau, Trésorier ; Mireille Astruc, Secrétaire. Denis Leddet intègre le bureau en tant que membre.

Le bureau s'est réuni les 18 janvier, 8 février, 15 mars, le 22 avril, le 3 mai, le 11 juillet, le 20 septembre. Les réunions ont été moins régulières qu'à l'habitude, beaucoup de temps et de réunions étant investies pour l'organisation des Échanges Urbains.

**Cour Baragnon**
Le projet Cour Baragnon poursuit son cours porté par Carle, le CAUE et l'ordre des architectes. Les acteurs de la Ville et de l'architecture vont se rassembler début 2023 dans un immeuble situé au 24 rue Croix Baragnon à Toulouse, dans le cadre d'un projet immobilier porté par le promoteur Carle. Le lieu rassemble les acteurs du cadre de vie avec un projet de programmation culturelle sur le champs de la ville et des territoires, ouvert aux professionnels et au grand public. Y seront présentés, les grands enjeux urbains, architecturaux, paysagés et environnementaux du territoire.
Le 4 octobre a eu lieu une réunion donnant les pistes du modèle d'exploitation du lieu. Une société d'événementielle, Médiane, sera en charge de l'exploitation d'une partie des espaces. Plusieurs salles de réunion, une salle de conférence, un « social club », permettront la rentabilité économique du lieu. Un restaurant se trouvera au rez-de-chaussée, avec une terrasse dans la cour. Le rez-de-chaussée accueillera aussi l'espace d'exposition du CAUE et le centre de ressources. Le CAUE déménagera ses bureaux en mars 2023, les travaux ne permettront un accueil du public et une exploitation dans sa totalité que fin 2023 - début 2024.

## II /// ACTIONS MENÉES EN 2022

1. **Échanges Urbains**
   Groupe de travail : Céline Loudier-Malgouyres, Vincent Agusti, Philippe Millasseau, Mireille Astruc, Denis Leddet, Hélène Henry-Viel, Aurélie Corbineau.

Le jeudi 1er décembre, l'APUMP a organisé la 7ème édition des « Échanges Urbains » au Centre de Congrès de Toulouse. Cette journée s'adresse en priorité à un public de professionnels de l'urbanisme et d'élus dans l'optique de croisement des regards. 430 personnes ont participé.

Cet événement biennal initié en 2008 est une journée d'échanges entre les acteurs de la ville contemporaine au cours de laquelle sont présentés 40 projets d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle de l'Occitanie, de la Nouvelle Aquitaine et de l'Espagne.

Son format est rythmé et convivial : 40 projets et 4 salles en présentation simultanée, par le binôme maître d'œuvre - maître d'ouvrage.

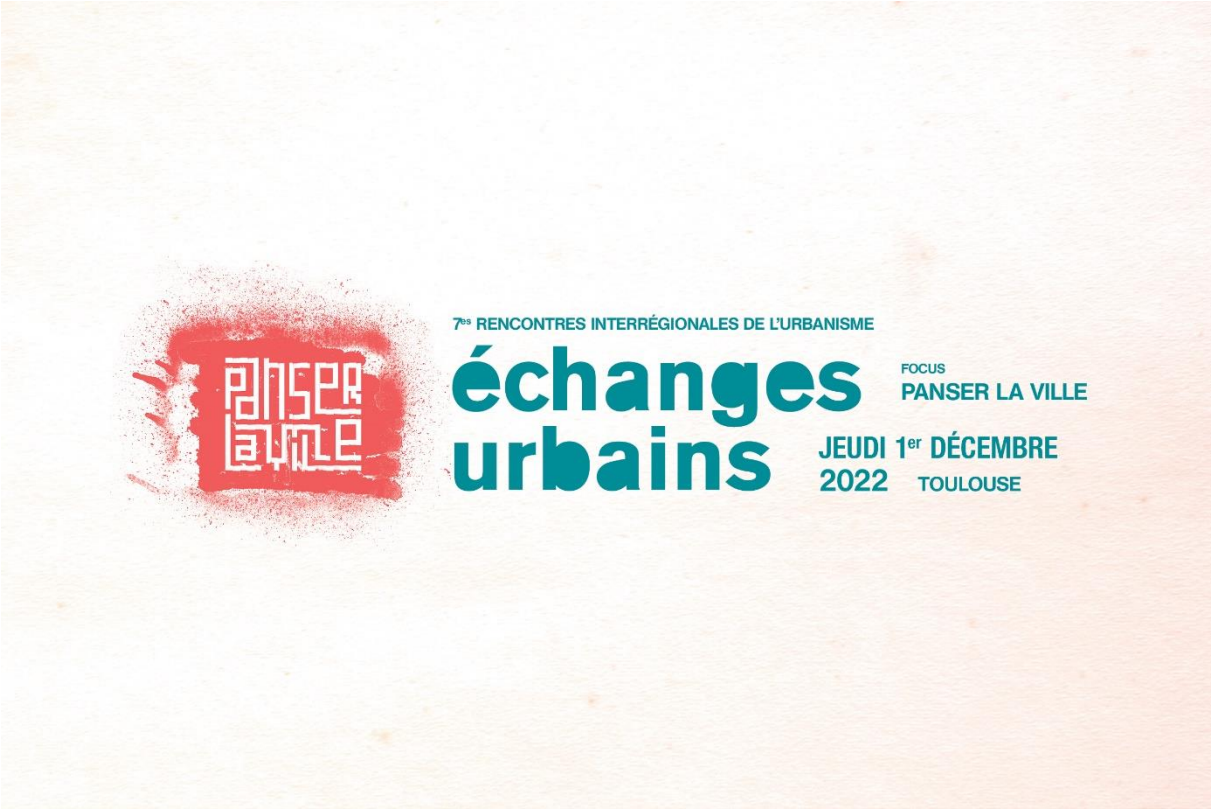


L'organisation a été porté par le groupe de travail et la salariée de l'association. Le suivi a eu lieu sur une réunion par mois jusqu'en septembre, puis toutes les deux semaines en septembre et octobre et toutes les semaines en novembre.

Les projets présentés en 2022, avaient été en grande partie sélectionnés en 2020. L'édition 2020 n'ayant pas eu lieu pour cause de pandémie, la sélection avait été conservée. Cependant, six projets n'ont pas pu être présentés pour diverses raisons, changement de municipalité, non-réalisation, changement du maitre d'œuvre. Le groupe de travail a dû trouver six projets supplémentaires. Par ailleurs, un projet, celui de la reconversion de la Halle Sernam

à Pau, a été annulé dix jours avant l'événement, car annulé par le maire de Pau, le projet est présent dans le livret mais n'a pas été présenté.

Cette année l'ambition était d'aborder, au travers de son focus «Panser la ville», ce qui peut faire de la ville de demain un écosystème urbain plus équilibré, plus amène et plus durable.
Les projets s'organisaient autour de six thématiques ciblées : politique de territoire et renouvellement de l'habitat, renouvellement urbain, nouveaux quartiers, paysage et nature en ville, espaces publics, démarches de concertation et d'animation.

Un livret des projets est édité et distribué aux participants. Pour la première fois, plusieurs projets intégrant une démarche portant une attention toute particulière aux enjeux liés à l'eau ont été estampillés d'une goutte d'eau pour pouvoir les repérer. Quinze projets sur quarante correspondent à ce critère, on les retrouve dans toutes les thématiques.
Aussi, dans le prolongement des Échanges Urbains, le critère «démarche portant une attention toute particulière aux enjeux liés à l'eau » a été ajouté aux thèmes de sélection sur la cartographie des projets de notre site Internet. (https://www.apump.org/actions/echanges-urbains/la-carte)

L'installation au centre des congrès a été faite la veille de l'évènement par les bénévoles de l'association. Ce sont encore les bénévoles de l'association qui ont permis, le 1er décembre, l'animation des salles, l'accueil et le fonctionnement général. Toute l'association remercie : Isabelle Liegon, Stéphane Leroy Therville, Adeline Servat, Chantal Guitton, Corinne Sadock, Vincent Agusti, Aurélie Ducruet, Denis Leddet, Aurélie Corbineau, Rudy Blanc, Mireille Astruc, Hélène Henvy-Vieil, Mathilde Espinasse, Leatitia Barré, Sonia Teillac, Philippe Millasseau, Alxandre Martinez et Céline Loudier-Malgouyres.
Seize étudiants du Master ville et environnement de Champollion, quatre étudiants de l'INSA et quatre de Jean-Jaurès ont aidé bénévolement à l'accueil des participants et au vestiaire.

Quatre entreprises partenaires étaient présentes avec leurs stands : Aréa, Sols et Bétons, IDVerde, Pierre du Monde. Leur participation a donné lieu à des contacts de qualité, ils étaient très satisfait de leur participation.

Un discours introductif a été prononcé par Céline Loudier-Malgouyres puis par Franck Solacroup, Directeur de la délégation Garonne et rivières d'Occitanie, par Fabienne Cresci, Directrice Général de Tisséo et enfin par Annette Laigneau, Vice-présidente de Toulouse Métropole, chargée de l'urbanisme et des projets urbains.

Trois partenaires financiers institutionnels étaient associés à cet événement : l'Agence de l'Eau Adour Garonne, Tisséo et Toulouse Métropole.
Les logos des trois partenaires étaient sur les supports de communication. Les oriflammes de Toulouse Métropole étaient présents dans la salle centrale. L'exposition « L'eau, au cœur d'un urbanisme durable » était visible tout autour de la salle centrale. Le film Échanges Urbains était projeté en boucle sur un grand écran dans la salle principale, il avait était sous-titré pour l'occasion. Il est en accès libre sur youtube : https://youtu.be/aknkIYnEDoA

Un espace partenaires était installé dans la salle avec les exposants. On y trouvait les documentalistes de l'AUAT et du CAUE 31, et une chargée de projet de la Maison de l'Architecture, présentant leurs documentations. Le guide l'eau de l'Agence de l'Eau, y était en accès libre.

La fréquentation a été bonne avec 288 inscriptions payantes hors sponsors, 36 partenaires, sponsors et invités des sponsors, 88 intervenants invités, et 16 étudiants bénévoles ; un total de 428 personnes ont participé à l'évènement. Une étude analytique de fréquentation a été faite. 38% des personnes sont issues de structures privées, 27% des collectivités locales et affiliées de l'aire toulousaine, 17% des CAUEs, 4% viennent des structures départementales alentours, le reste de la région et du secteur universitaire.

Des retours très positifs ont été reçus, autant de la part des intervenants que du public et que des exposants. Cette journée apporte une bouffée d'inspiration et de fraicheur dans l'emploi de temps chargé de chacun et reste comme un rendez-vous attendu par la profession.

Les points d'amélioration qui ont été notés pour la prochaine édition.

- Absence de certains maitres d'ouvrage, vigilance à porter, c'est aux maitres d'œuvre de les inviter.
- Pas de retombées presse malgré les efforts de communication
- La jauge de 430 personnes est à tenir pour garder l'équilibre financier
- Participation des étudiants : garder le tarif à 45 euros et proposer, dès mai, 5 entrées gratuites par écoles (Champollion, Jean-Jaurès, INSA, ENSAT) en l'échange d'un bénévolat de 3 heures de travail sur la journée et le reste du temps libre d'assister aux échanges. L'idée est de garder un public de professionnels tout en maintenant ouvert aux étudiants motivés et en nouant des relations avec les enseignants.
- Défraiement des intervenants : annonce du non défraiement dès les sélections pour éviter les débordements de budget.

Discours introductif de Céline-Loudier Malgouyres

L’espace Partenaires avec les stands du CAUE, de l’AUAT, de la Maison de l’Architecture et la documentation de l’Agence de l’Eau.

La pause déjeuner

Explication de leur missions aux étudiants bénévoles

Les présentations

2. **<u>Visites In Situ sur la marchabilité autour des pôles multimodaux, en partenariat avec Tisséo : Baziège le 11 mars</u>**

**Groupe de travail:** Aurélie Corbineau, Sonia Teillac, Antoine Musard, Etienne Guitard.

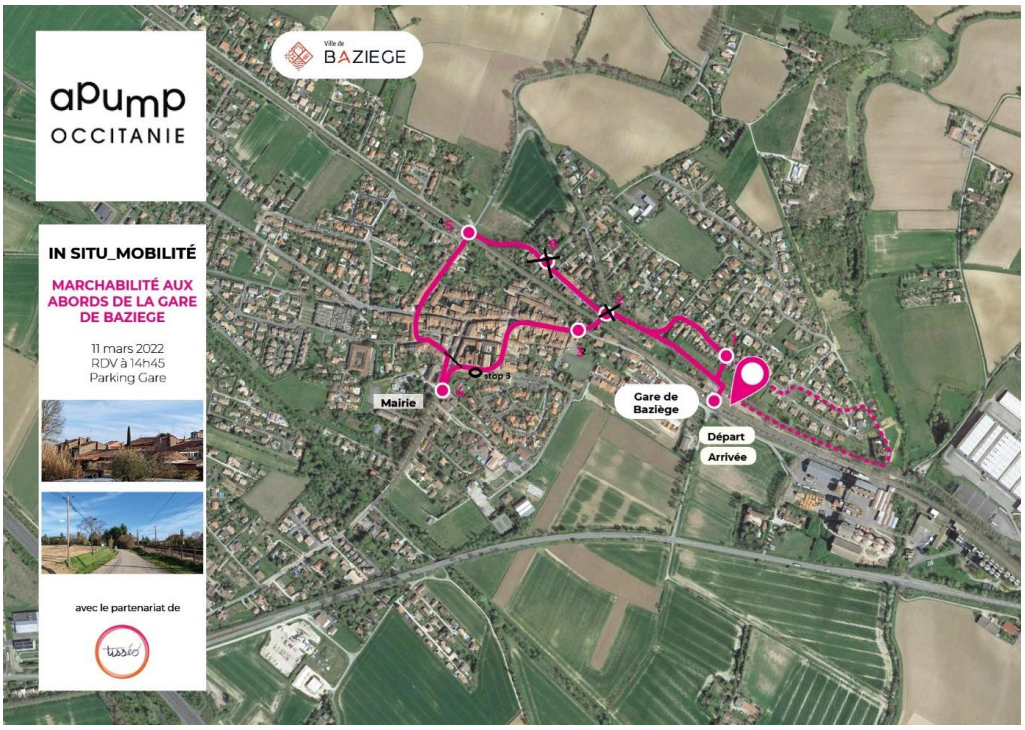


Issus du partenariat entre l'APUMP-O et Tisséo, ces ateliers réunissent un groupe d'adhérents de l'APUMP, des techniciens de Tisséo, certains élus et différents acteurs du territoire pour croiser les regards sur le thème de la marchabilité et de l'apaisement de la circulation. L'objectif est d'éprouver et d'accompagner l'identification des cheminements piétons autour d'un pôle multimodal et d'initier ou d'approfondir la réflexion sur les possibilités de pacification des modes de déplacement dans l'espace public. A cet effet, le groupe a mis au point une méthodologie d'évaluation originale. Cet outil libre de droit et adaptable à tous les territoires, est consigné dans le dossier récapitulatif de la démarche des trois In Situ marchabilité. Ce dossier a été intégré au guide sur la marche de l'AUAT.

Baziège est une commune péri-urbaine de 3300 habitants de l'aire d'attraction de Toulouse située dans l'intercommunalité du Sicoval. A 24 km de Toulouse, cette commune est desservies par les grands axes de communication, notamment l'A31 et la ligne ferroviaire Toulouse-Narbonne. Elle est traversée par l'Hers et bordée par le canal du midi. Elle accueille plusieurs activités économiques : des plateformes logistiques, une coopérative agricole, une maison de retraite et un foyer occupationnel pour personnes en situation de handicap ainsi que des commerces de proximité.

Faisant partie de l'aire d'attraction de Toulouse, une forte proportion de ses habitants travaillent sur la métropole toulousaine. 17% des actifs travaillent sur Baziège même. 14% d'actifs n'utilisent pas la voiture : 5 % utilisent les transports en commun et près de 4 % utilisent les modes doux au quotidien, ce qui est plutôt élevé compte tenu du contexte périurbain.
La gare représente une opportunité et un atout pour la commune autant pour les personnes souhaitant travailler sur l'aire urbaine toulousaine que pour les personnes recrutées sur les différentes activités locales, notamment avec la crise énergétique qui impacte le coût de leurs déplacements et la saturation des réseaux viaires aux entrées de Toulouse.
Plusieurs lignes de bus desservent la gare et les différents axes de la commune (TAD, lignes départementales).
L'articulation des modes de transport entre eux et les liaisons à pieds, ne sont pas lisibles et nécessiteraient un jalonnement pour une meilleure mise en valeur des parcours.
Il est à noter qu'il n'y a aucun cheminement piéton sécurisé entre la gare et la plateforme logistique qui se situe à seulement 1 km.

La marche a eu lieu en présence de professionnels de Tisséo, du conseil départemental, de deux élus de la ville, du chargé de mission de Rallumons l'étoile et d'adhérents. Le salarié de Rallumons l'étoile a profité du moment de pause pour partager l'atlas des gares qui donne une vision des enjeux de transport en fonction des distances à la gare.

3. **<u>Visite In Situ Eau et Urbanisme le 4 novembre 2022 de 9h00 à 12h30 au Parc de la confluence Ariège – Garonne - Portet-sur Garonne</u>**
   **Groupe de travail :**Philippe Millasseau, Denis Leddet, Laurence Borredon

Avec les interventions de Mathieu Orth, Conservateur de la RNR confluence Garonne - Ariège, Cyril Soler, Ingénieur Ecologue Comet Environnement, Pascale Cornuau, Direction de l'Aménagement/Département Sites et Paysages DREAL Occitanie et Adeline Servat, Urbaniste – Géographe de l'agence Paysage.

Comment faire cohabiter une réserve naturelle régionale et une métropole en croissance ?
- une population de trois agglomérations en croissance constante,
- une pression urbaine accentuée,
- des étés de plus en plus chauds,
- des difficultés pour les collectivités à financer des équipements publics liés à l'eau.

Ariège et Garonne deviennent les cœurs de cible d'une demande sociale de plus en plus importante pour un accès à la nature, pour des activités ludiques naturelles et aquatiques et pour la présence d'espaces de fraicheur.
La Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège doit ainsi répondre conjointement aux enjeux écologiques et aux enjeux sociétaux, gages d'une préservation durable du territoire, tout en intégrant les nouveaux défis de la crise climatique et les impacts des choix de développement urbain.
Les enjeux de l'aménagement sont ainsi posés. Quelles capacités de rafraîchissement, de rapport au vivant, de supports de mobilité ou d'activités ludiques … ? Comment gérer, encadrer, réagir, contraindre, anticiper ? Comment rendre plus adaptatifs et résilients les projets d'aménagement d'aujourd'hui et de demain ?
La matinée avait à l'origine 30 inscrits mais la météo en a découragé certains. 23 participants ont bravé une météo froide, pluvieuse et ventée pour échanger et débattre librement tout en découvrant le site de la confluence Ariège – Garonne.

## III /// REPRESENTATIONS INSTITUTIONNELLES ET PROFESSIONNELLES, INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS

1. **Représentations**

En 2023, l'APUMP Occitanie a été présente dans les différents organismes et démarches où elle est impliquée.

- Représentation à la commission de conciliation départementale en urbanisme pour les départements : 09, 12, 31, 46, 65.
- Représentation aux conseils d'administration du CAUE 31 (*Céline Loudier-Malgouyres)* et du CAUE 81 (*Vincent Agusti*).
- Représentation au Conseil de Développement de Toulouse Métropole (*Philippe Millasseau*). Plusieurs membres de l'APUMP y sont également présents en tant que personnalité qualifiée.
- Participation au comité de suivi de la concertation mis en place par EUROPOLIA pour projet Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO) (*Etienne Guitard et Vincent Agusti)*
- Membre du Conseil d'Administration d'Envirobat Occitanie. Participation à la démarche QDO (*Jean-Yves Puyo*).
- Poursuite de la collaboration avec l'OPQU au sein du collège d'association de son conseil d'administration (Représentant : Christophe Sonnendrucker).
- Cotec Tisséo : Hélène Henry-Viel.

2. **Partenariats**

**Agence de l'Eau Adour Garonne**

L'agence de l'eau est à présent notre partenaire principal. Une convention a été signée pour 2022-2023-2024.

L'élaboration des programmes se fait de façon annuelle.

Les attendus 2022 étaient :

- Organisation d'un In Situ,
- Organisation des Échanges Urbains, et mise en avant dans ce cadre, d'une sélection de projets portant une attention toute particulière à l'eau.
- Partage d'informations avec différents acteurs et sur les actions de l'AEAD

**TISSEO**

Une convention a été signée en novembre 2020 pour les années 2021 et 2022.

Elle prévoyait pour 2022 :

- L'organisation des Échanges Urbains.
- L'organisation d'un In SITU sur la marchabilité aux abords des pôle multimodaux : visites sur site avec les urbanistes de l'APUMP et Tisséo-Collectivités, autour des bonnes pratiques existantes, pour une meilleure prise en compte de l'urbanisme dans les réflexions autour des déplacements.

- **Toulouse Métropole**
  La convention de partenariat entre Toulouse métropole et l'APUMP a pris fin en décembre 2021.
  En 2022, une subvention « à l'action » a été accordée dans le cadre des Échanges Urbains.

## IV /// PERSPECTIVES 2023

| VIE ASSOCIATIVE 2023 | | |
|---|---|---|
| **Calendrier** | **Contenu** | **Personnes Ressources Apump** |
| **Réunions trimestrielle du conseil d'administration** | Discussion des sujets de gestion de l'association. Notamment les projets à mener et la recherche de financements. | Membres du Conseil d'administration |
| **Réunions mensuelle du bureau** | Points sur les actions en cours et l'administration de l'association. En visio ou à l'APUMP. | Membres du bureau |
| **Assemblée Générale**<br><br>**15 juin 2023** | Rapport d'activité 2022, approbation des comptes 2023. Présentation des actions planifiées en 2023, vote du budget. | Tous les adhérents |

| ACTIONS 2023 | | | |
|---|---|---|---|
| | **Calen-drier** | **Contenu** | **Personnes Ressources** |
| **Soirée des adhé-rents** | **7 mars 2023** | - Un temps d'échange sur le thème "Transition énergétique et qualité urbaine"<br><br>- Présentation des nouveaux adhérents<br><br>- Présentation du programme 2023<br><br>- Apéritif dinatoire | Membres du Bureau |
| **Table ronde CODEV SICOVAL** | **13 avril 2023** | L'habiter, à l'heure de l'enjeu de faire la ville sur la ville et à l'heure du changement climatique.<br><br>Intervention : Les espaces publics de demain sur le Sicoval : quelles formes, quelles attentes ?<br><br>Par Céline Loudier-Malgouyres | Céline Loudier-Malgouyres,<br><br>Philippe Millaseau |
| **Conférence « La propriété remise en question »** | Mercredi 28 juin à 18h30 Cour Ba-ragnon | Intervention d'Hélène Morel sur les offices foncier solidaires, Doctorante CIFRE - Etude des Organismes de foncier solidaire chez Université Toulouse - Jean Jaurès et de Fabrice Ruffier de l'association Terre de Liens. | Céline Loudier-Malgouyres |
| **In Situ sur l'Eau** | Octobre | | Philippe Millaseau, Denis Leddet. |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Conférence «La biorégion» avec Perrine Michon et Thierry Paquot** | 21 septembre Cour Baragnon<br><br>Dans le cadre de l'exposition Terre Terrain Territoire du CAUE 31 | Conférence organisée dans le cadre de la première exposition du CAUE à Cour Baragnon pour inaugurer la programmation culturelle du lieu.<br><br>La biorégion est une alternative aux découpages administratifs pour vivre et agir dans nos territoires en tenant compte de la géographie et de l'ensemble du vivant. Elle identifie un milieu de vie co-produit et partagé entre humains et non-humains.<br><br>Thierry Paquot, philosophe et essayiste, professeur retraité de l'école d'urbanisme de Paris, participe depuis plus de trente ans aux débats sur la ville, l'architecture et l'urbanisation. Il dénonce dans ses écrits l'urbanisme de l'ère productiviste.<br><br>Perrine Michon. Normalienne, agrégée de géographie, docteur en géographie. Maîtresse de conférences en géographie – aménagement à l'Université Paris Est-Créteil. En détachement comme chargée de mission à l'Académie des sciences morales et politiques. | Céline Loudier-Malgouyres<br><br>Philippe Millasseau |
| **Voyage d'étude à Lyon** | 8-9-10 novembre | Deux jours de visites sur le thème de « L'adaptation au changement climatique » | Vincent Agusti<br>Chantal Guitton<br>Aurélie Corbineau<br>Sonia Teillac |

## PARTENARIATS 2023

| Calendrier | Contenu | Personnes Ressources Apump |
|---|---|---|
| **Tisséo** | Fin de la convention biennale 2021-2022.<br><br>Une prolongement du partenariat a été proposé.<br><br>En attente de réponse. | Céline Loudier-Malgouyres et Conseil d'Administration |
| **Agence de l'Eau Adour Garonne** | Renouvellement du partenariat pour 3 ans, 2022, 2023, 2024.<br>Financement de fonctionnement avec programme d'actions | Philippe Millaseau et le Conseil d'Administration |

## V // Bilan financier 2021

Voir pièces jointes

## VI // Projet financier 2023

| Charges | |
|---|---|
| Frais généraux | 12 400,00 € |
| Salariat | 21 300,00 € |
| Communication | 2 500,00 € |
| Evénements | 2 300,00 € |
| Voyage | 9 000,00 € |
| **Total** | **47 500,00 €** |
| Résultat | -00 € |

| Produits | |
|---|---|
| adhésions | 3 500,00 € |
| Subvention Agence de l'eau | 25 000,00 € |
| Subvention Tisséo | 7 500,00 € |
| Recette voyage | 9 000,00 € |
| Financement sur fond propre | 2 500,00 € |
| **Total** | **47 500,00 €** |

# In Situ Marchabilité

# Ateliers Mobilités

**APUMP - Aout 2022**

Création d'un outil unique d'évaluation de la marchabilité autour des pôles multimodaux couvrant toutes les situations urbaines, périurbaines et rurales par l'expérimentation sur 3 ateliers sur Saint-Jory, Colomiers et Baziège.

# In Situ Marchabilité

apump OCCITANIE

***Issue du partenariat entre l'APUMP-O et Tisséo, ces ateliers réunissent un groupe d'adhérents de l'APUMP, des techniciens de Tisséo et les élus et différents acteurs du territoire pour croiser les regards sur le thème de la marchabilité et de l'apaisement de la circulation.***

***L'objectif sera d'éprouver et d'accompagner l'identification des cheminements piétons autour d'un pôle multimodal et d'initier ou d'approfondir la réflexion sur les possibilités de pacification des modes de déplacements dans l'espace public.***

Les membres du groupe mobilités APUMP Occitanie : Sonia Teillac, Antoine Musard, Etienne Guitard, Aurélie Corbineau.

## Choix des sites

**Saint-Jory**
La **commune périurbaine** structurée autour de la RD820, a connu une urbanisation accélérée ces dix dernières années. Cadencement des trains, aménagement de venelles piétonnes, et à venir ; le réaménagement de la RD820. L'évolution vers la pacification des modes de déplacement en est à ses débuts...

**Colomiers**
Quels sont les enjeux en terme d'aménagements pour les piétons, entre la gare, le centre-ville et les quartiers d'habitations, pour cette **ville de presque 40 000 habitants** à l'aune de l'arrivée de la troisième ligne de métro.

**Bazièges**
Comment cette **commune rurale** qui accueille de plus en plus d'habitants et d'activités économiques (plateforme logistique lidl) aménage-t-elle la circulation piétonne depuis sa gare jusqu'à son centre et ses différents quartiers résidentiels ?

## Méthodologie

*1/ Préparation :* Identifier un projet de parcours sur carte et faire une visite de terrain au préalable pour adapter le projet aux enjeux visibles sur le terrain.
*> Quel sont les sites spécifiques à enjeux ? Quartiers résidentiels, services et commerces, activité, aménagements scolaires, maison de retraite, mairie, connexion aux espaces naturels ...*
*>Quels sont les points d'intérêts sur un parcours piéton ? patrimoine bati et naturel, service du quotidien, boulangerie, boulodrome...*
*>Identifier des tronçons à noter à l'aide du tableau avec 4 à 5 points d'arrêt maximum*

*2/ Rassembler un groupe :* Dix à quinze personnes parmi les élus, techniciens, urbanistes, spécialistes des mobilités des collectivités territoriales et associations spécialisés. Certains connaîtrons et expliquerons le territoire et ses projets, les autres y apporteront un regard neuf.

*3/ In Situ :* Le jour de l'atelier, le groupe arpente un tronçon, s'arrête et note les impressions générales sur une section. Les tableaux sont imprimés, distribués et relevés par tronçon.

*4/ Notation :* l'objectif est d'obtenir une note moyenne par tronçon. Chaque point peut-être évaluer à l'aide de « + » et de « - » pour donner une note globale.
Chaque arrêt est un lieu d'échange, de réflexion, d'explication de l'existant et de projection des solutions possibles.

*5/ Après :* traiter les tableaux pour obtenir un diagramme sous forme de cible qui donne une idée des points forts et des points faibles par tronçons. Imaginer et documenter des exemples d'intervention.

# Des pôles multimodaux accessibles à pied ?

apump OCCITANIE

## Dans un rayon de 15 mn à pied autour des gares, les 3 ateliers ont tous mis en exergue l'importance :

. Des **continuités des itinéraires** piétons, bien sécurisé notamment aux traversées piétonnes
. De l'enjeu d'**augmenter les aménagements paysagers** pour notamment améliorer le confort de marche.
. De la **signalétique piétonne dédiée** permettant l'efficience du rabattement vers les pôles multimodaux.
. De marquages au sol à destination des **différents usages**.
. De la cohérence et de la lisibilité des travaux initiés par les différentes collectivités. Une nécessité de plan guide sur ces travaux, en **cohérence avec le ou les projets urbains de la commune**.
. Des **aménagements de qualité qui donnent envie** d'y marcher, de jour comme de nuit, par canicule ou pluie.
. De l'opportunité de créer de **nouveaux services et usages** en favorisant le mode piéton.
. De **(re)penser des formes urbaines plus compactes** adaptées aux piétons, favorisant la perméabilité des îlots.

*La nature comme éléments essentiel au confort des parcours*

@ In Situ Saint Jory

*Favoriser les logiques de rabattement*

Échange sur un site avec Rallumons l'Étoile

@ In Situ Colomiers

Penser et diversifier les usages des espaces publics

@ In Situ Bazièges

Relier les services et les centralités

### Pour aller plus loin ? Tirer parti du «ZAN»

La *loi climat et résilience* 2021 impose une nouvelle manière de concevoir les espaces en ville, limitant l'imperméabilisation et favorisant des aménagements adaptés aux évolutions climatiques.
Si de nombreux projets locaux engagent des actions en ce sens, c'est une stratégie globale de désimperméabilisation qui pourrait être engagée au service de la qualité des espaces publics piétonniers de la Métropole.

# L'évaluation sur le terrain

L'évaluation par tronçon est effectuée au moyen du tableau ci-dessous.
Chaque thématique reçoit une «note» issue de l'appréciation par des + ou des - de chaque sous-thématique. La synthèse des évaluations par tronçon est reprise sur **le diagramme radar**.

L'outil donne la possibilité à chacun de refaire sa propre évaluation. C'est un outil d'évaluation accessible à tous les publics. L'ensemble des données est facilement agrégeable.

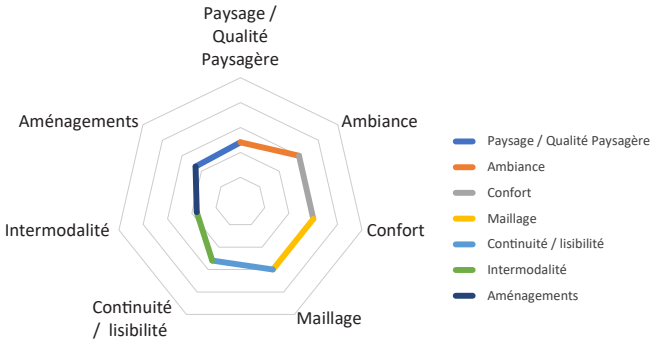


Extrait du tableau d'évaluation

| PAYSAGE/QUALITE PAYSAGERE | |
|---|---|
| **Note moyenne /5** | |
| Attractivité paysagère | |
| Ouverture sur le paysage | |
| Ombrage/Végétalisation | |
| Présence de milieux naturels et de biodiversité | |

| USAGES ET PRATIQUES / AMBIANCE | |
|---|---|
| **Ambiance Note moyenne/5** | |
| Possibilités de flâner, s'arrêter, s'asseoir | |
| Niveau de propreté | |
| Niveau de luminosité (lumière naturelle, présence d'ombrage) | |
| Sentiment de sécurité, regards sur l'espace public | |
| Niveau sonore | |
| Attractivité, vitalité de l'environnement (façades et services en rez-de-chaussée) | |
| **Confort Note moyenne/5** | |
| Qualité du revêtement au sol | |
| Adaptation de l'espace au plus grand nombre (niveau d'accessibilité) | |
| Conflit potentiel avec les autres modes de déplacement, dont glisse urbaine (skate, trottinette …) polyvalence des espaces | |
| Conflit potentiel avec les autres modes de déplacement, dont glisse urbaine (skate, trottinette …) polyvalence des espaces | |

| QUALITE DES AMENAGEMENTS / RESEAU | |
|---|---|
| **Maillage Note moyenne/5** | |
| Multiplicité d'itinéraires | |
| Perméabilité des ilôts traversés | |
| Régularité des traversées piétonnes (à minima tous les 100 m ) | |
| **Continuité / lisibilité Note moyenne/5** | |
| Itininéraires continus | |
| Fluidité du cheminement (pas d'obstacles) | |
| Priorité piéton en traversée de carrefours (ex : boutons poussoirs, ralentisseurs, plateaux…). Sentiment de sécurité/ incitation à ralentir | |
| Signalétique, jalonnement (indication de direction, temps de parcours) | |
| **Intermodalité Note moyenne/5** | |
| Arrêt ou station aménagés pour l'attente | |
| Signalétique, visibilité et jalonnement vers l'arrêt ou la station | |
| Aménagements favorisant la cohabitation avec les autres modes de déplacement (accès au stationnement vélo, rampe pour accès vélo, etc.) | |
| **Aménagements Note moyenne/5** | |
| Largeur des cheminements - Trottoirs | |
| Présence de bancs / mobilier de confort | |
| Présence de lampadaire | |
| Services (toilettes, fontaine à eau…) | |

# In Situ Marchabilité

# Colomiers

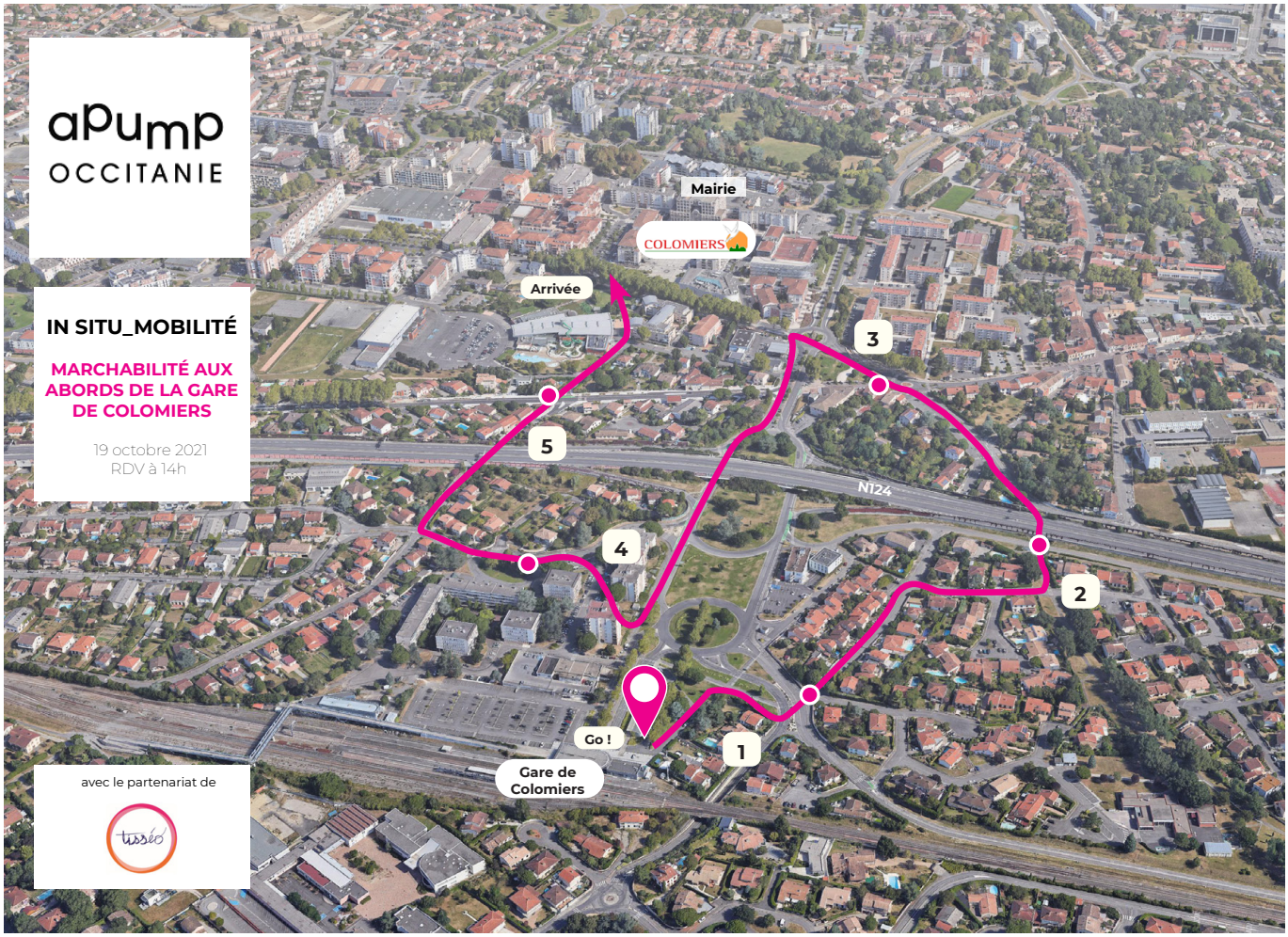


Colomiers, deuxième commune après Toulouse en population de Haute-Garonne est situé en première couronne.

Sa position stratégique et son importance en font une cible prioritaire pour activer les alternatives à l'autosolisme en vue de répondre aux enjeux de transition énergétique.

La gare actuelle de Colomiers est desservie par les trains régionaux de l'axe Auch--> Toulouse. Ce pôle d'échange multimodal qui accueille presque 10 lignes de bus, un P+R de 214 places est situé au sud du centre-ville de la commune. Elle sera également bientôt desservie par la nouvelle ligne de métro 3.

## Enjeux

Le secteur de la Gare de Colomiers présente des infrastructures routières conséquentes en connexion avec la RN124, pénétrante majeure de l'agglomération. L'usage de la marche à pied est faible et le recours à la voiture est élevé même pour des déplacements de proximité (EMD 2013).

Demain, la troisième ligne de métro va desservir la gare de Colomiers. Cette arrivée va bouleverser les comportements de mobilité sur le secteur. L'enjeu d'un cheminement modes actifs attractif est très fort et sera une condition de succès de la future station. Cette visite a pour but de réaliser un état de lieux de la marchabilité.

| Séquence parcours | Repérage | Diagramme de la séquence | Enjeux |
|---|---|---|---|
| Séquence 1 | | 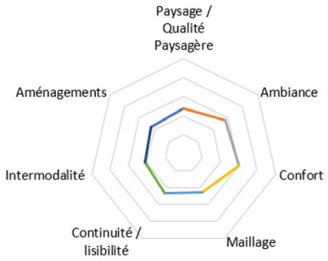 | L'arrivée depuis le sud de la commune vers le PEM est peu lisible. L'emprise des voies de circulations est conséquente. Le déploiement de pistes bidirectionnelles sur trottoirs est un atout pour le vélo mais ne laisse guère de place pour la circulation des piétons. La traversée piétonne des 4 voies est peu confortable. |
| Séquence 2 | | 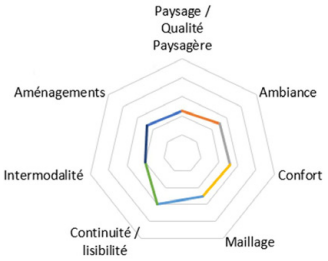 | Pour rejoindre le centre-ville Est de la commune et franchir la RN124 de manière sécurisée, il est possible d'emprunter un cheminement dans le quartier pavillonnaire (Cabirol). Les trottoirs sont étroits d'un côté et de l'autre côté souvent encombrés par du stationnement de véhicules privés ou des poubelles. Le franchissement de la RN124 pourrait être amélioré pour les vélos avec une meilleure insertion des rampes et davantage éclairé et entretenu pour les piétons. Des conflits piétons-vélos côté voie latérale nord sont présents. |
| Séquence 3 | | 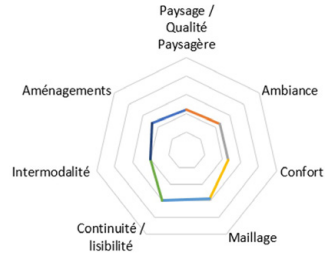 | La traversée du Rond-Point des Droits de l'Homme est complexe car le boulevard Eugène Montel ne dispose pas de traversées piétonnes aménagées. L'environnement est très routier. Il n'est pas agréable de cheminer sur le boulevard, ni sur l'esplanade François Mitterrand. Le trottoir sous la traversée de la RN124 est très étroit et les vitesses pratiquées par les véhicules particuliers sont élevées notamment au niveau des bretelles. |
| Séquence 4 | | 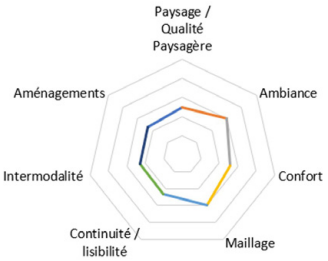 | Le secteur Vignemale est davantage apaisée car moins circulée. Quelques liaisons piétonnes sont présentes mais l'accès vers la gare n'est pas aménagé et n'est pas lisible. La présence d'arbre pourrait être valorisée. Le quartier semble fermé et il est difficile de se repérer. L'accès depuis le Rond-point d'Ossau génère des détours de par son emprise importante. |
| Séquence 5 | | 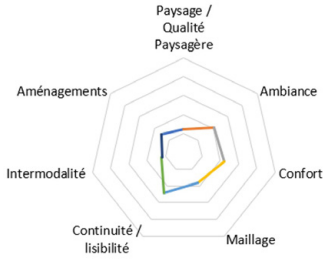 | La liaison centre-ville – gare n'est pas du tout attractive voir anxiogène avec la traversée de la RN124 via le chemin d'En Sigal. Le tunnel n'est pas éclairé, étroit et circulé.<br><br>L'arrivé allée du Lauragais contraste avec le chemin d'En Sigal, avec des aménagements qualitatif, paysagers et l'accès a une offre complète en services et équipements. |

# In Situ Marchabilité

## Baziège

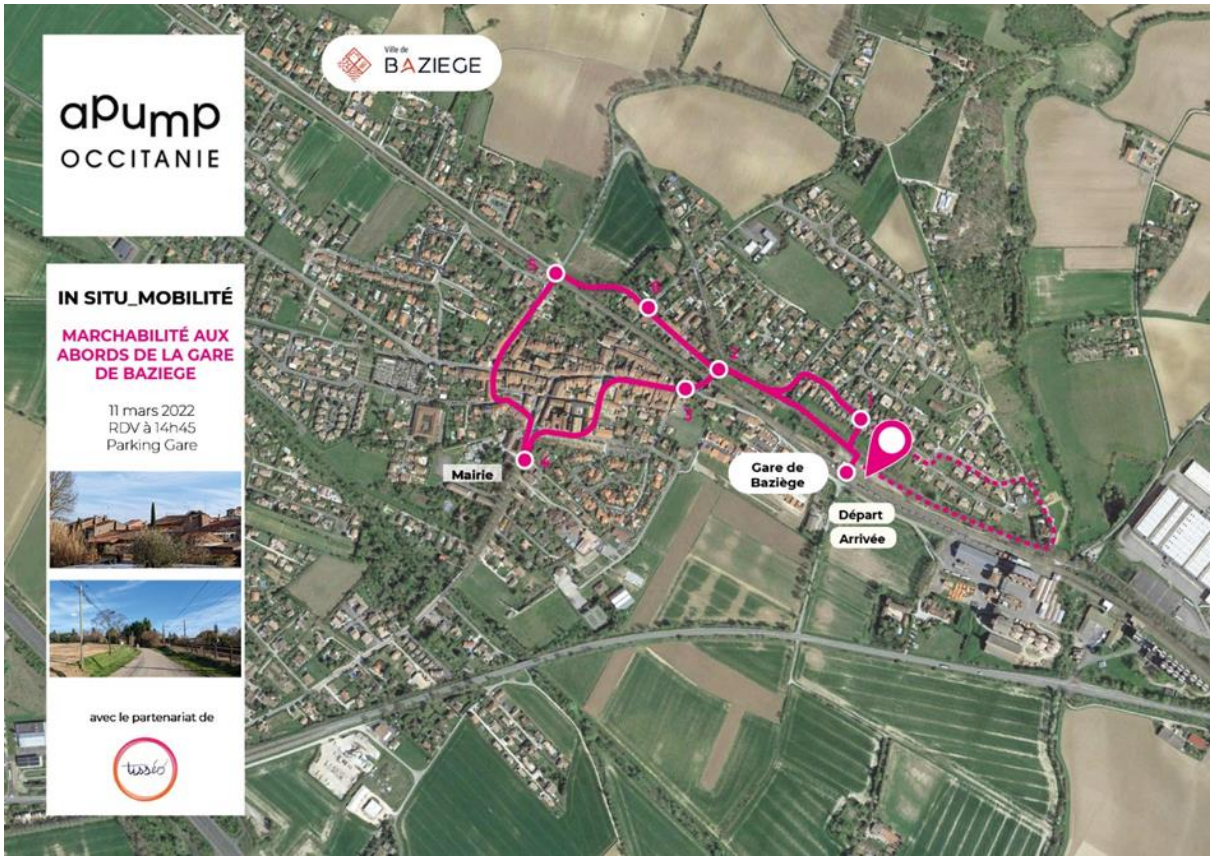


Baziège est une commune péri-urbaine de 3300 habitants de l'aire d'attraction de Toulouse située dans l'intercommunalité du Sicoval. A 24 km de Toulouse, cette commune est desservies par les grands axes de communication, notamment l'A31 et la ligne ferroviaire Toulouse-Narbonne. Elle est traversée par l'Hers et bordée par le canal du midi. Elle accueille plusieurs activités économiques : des plateformes logistiques, une coopérative agricole, une maison de retraite et un foyer occupationnel pour personnes en situation de handicap ainsi que des commerces de proximité.

# Enjeux

Faisant partie de l'aire d'attraction de Toulouse, une forte proportion de ses habitants travaillent sur la métropole toulousaine. 17% des actifs travaillent sur Baziège même. 14% d'actifs n'utilisent pas la voiture : 5 % utilisent les transports en commun et près de 4 % utilisent les modes doux au quotidien, ce qui est plutôt élevé compte tenu du contexte périurbain.

La gare représente une opportunité et un atout pour la commune autant pour les personnes souhaitant travailler sur l'aire urbaine toulousaine que pour les personnes recrutées sur les différentes activités locales, notamment avec la crise énergétique qui impacte le coût de leurs déplacements et la saturation des réseaux viaires aux entrées de Toulouse.

Plusieurs lignes de bus desservent la gare et les différents axes de la commune (TAD, lignes départementales).

L'articulation des modes de transport entre eux et les liaisons à pieds, ne sont pas lisibles et nécessiteraient un jalonnement pour une meilleure mise en valeur des parcours.

Il est à noter qu'il n'y a aucun cheminement piéton sécurisé entre la gare et la plateforme logistique qui se situe à seulement 1 km.

**Séquence Parcours**

**Repérage**

**Diagramme**

## Séquence 1

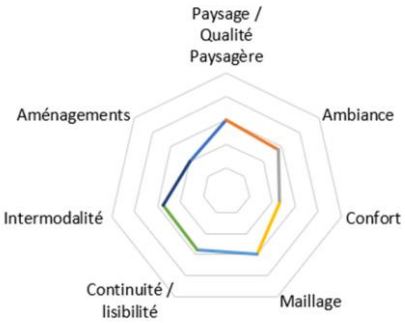


## Séquence 2

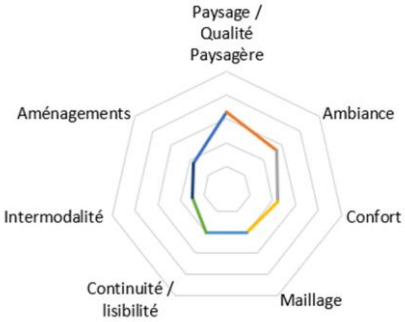


## Séquence 3

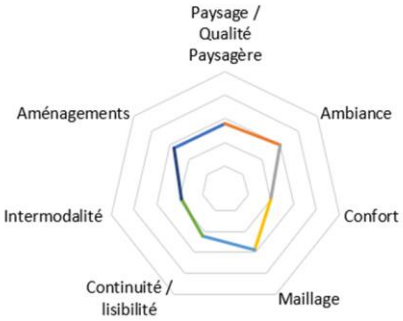


## Séquence 4

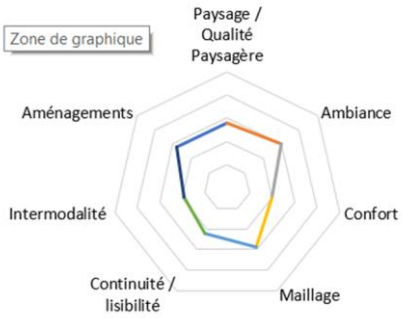

# In Situ Marchabilité

## Saint Jory

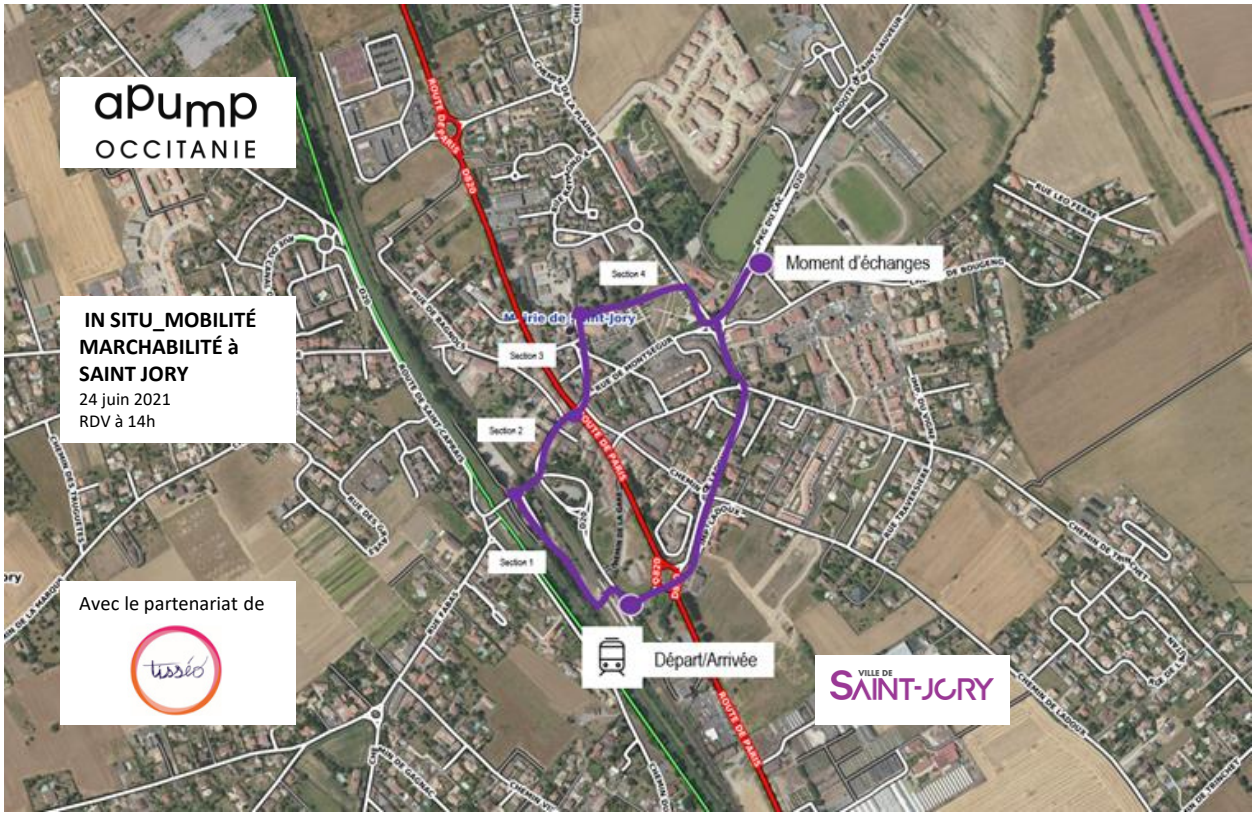


Saint-Jory est une des communes les plus attractives de Toulouse Métropole, avec une croissance de 3% par an contre 1.29% pour la Métropole.

Elle accueille aujourd'hui presque 6 800 habitants. Son rythme de construction est de l'ordre de 10% de logements neufs crées chaque année.

Ce territoire est concerné par de nombreux projets d'envergure notamment le grand Parc Canal, le projet des Aménagements Ferroviaires Toulousains, la requalification de la M820.

# Enjeux

L'enjeu de disposer d'espaces publics confortables en lien avec la gare est essentiel pour assurer l'activation de ce potentiel de report modal et éviter l'usage de la voiture.

Le réseau Express vélo qui doit être aménagé sur la RM820 ainsi que le canal du Midi sont également des vecteurs pour favoriser l'intermodalité et le rabattement en gare de Saint-Jory.

C'est dans le cadre de ces nombreux bouleversements que le site de Saint-Jory a été choisi pour imaginer les déplacements futurs en cohérence avec la transition énergique à engager sur les territoires périphériques.

L'arrivée de la troisième ligne de métro et le cadencement au quart d'heure ferroviaire permettront aux habitants de rejoindre les deux sites d'emplois majeurs de l'agglomération dans des temps de parcours très concurrentiels à la voiture.

Séquence
Parcours

Repérage

Diagramme

## Séquence 1

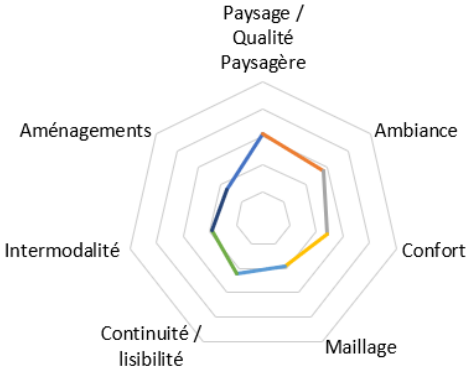


## Séquence 2

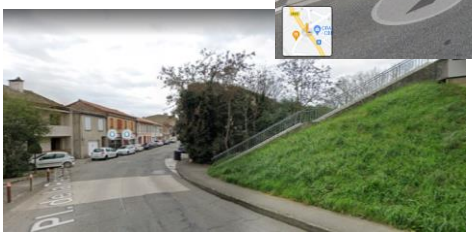

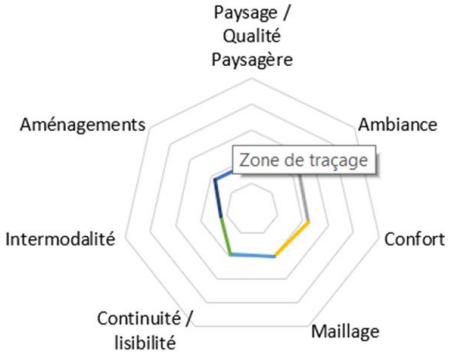


## Séquence 3

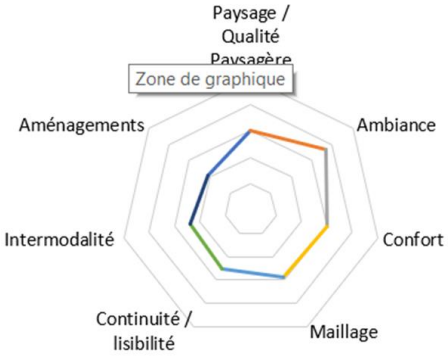

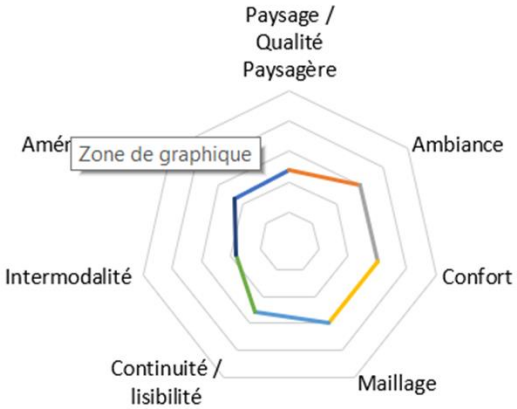
## Séquence 4